



Efi - sciences

Ensemble, **se donner les moyens**

Orvault le 11 janvier 2019

Chères clientes, chers clients, chers partenaires,

Nous souhaitons tout d'abord vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Des vœux d'abord personnels :

- Vœux de santé, pour vous et les vôtres, sans quoi tout est difficile.
- Vœux de bonheur et de prospérité dans votre vie et dans celle de votre famille.

Enfin, des vœux de réussite aussi pour votre activité professionnelle.

Dans la période tourmentée que nous vivons, le Cabinet Efi-sciences souhaite, plus que jamais en 2019, placer chacune et chacun d'entre vous au cœur de sa réflexion et de ses différentes actions.

Il nous revient de vous apporter toutes les informations, liées à nos domaines, utiles et nécessaires aux décisions qu'il vous appartient de prendre.

Ce début d'année est riche de modifications voire de bouleversement, en particulier dans le domaine social et fiscal. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout éclaircissement ou précision que nous ne manquerons pas de vous apporter.

Nous vous précisons déjà nos actions pour ce premier trimestre.

[La réforme du prélèvement à la source](#) est d'application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Notre Cabinet a, depuis le mois de juin lors de la manifestation que nous avons organisée au Château de la Gournerie, essayé de vous apporter toutes les informations nécessaires sur cette réforme qui vous concerne en tant qu'employeur et en tant que contribuable. N'hésitez pas à revenir vers nous si une modification est arrivée dans votre situation fiscale en 2018 (changement de votre situation familiale, variation significative de vos revenus), afin que nous adaptions vos prélèvements fiscaux.

Les annonces du Président de la République sur [la prime défiscalisée](#) et sur [les heures supplémentaires](#) sont également applicables à partir de ce début d'année. Nous avons mis en ligne sur notre site deux documents qui résument les principaux points de ces réformes. Nous vous invitons à les consulter (cliquez sur les liens).

Nous organiserons à la fin de ce premier trimestre une nouvelle manifestation sur la transmission de votre patrimoine axée sur la protection du conjoint survivant et sur l'optimisation des droits de succession.

A vous qui connaissez une belle croissance de votre entreprise,  
A vous qui connaissez des difficultés conjoncturelles de votre activité,

Nous vous assurons de notre totale mobilisation pour vous apporter notre plein concours en cette année 2019 qui commence.

Un Cabinet d'expertise comptable ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !!

Bonne année à toutes et à tous.

Stéphane GAUTIER  
Directeur associé

Lydie MARCHAIS-RENOUX  
Expert-comptable associée